



## VOYAGE D'ETUDE – 25 SEPTEMBRE 2009

# Urbanisme durable dans les sites d'activités

Le SCoT des Vosges Centrales, approuvé le 10 décembre 2007, s'est fixé comme objectif la promotion d'un urbanisme de qualité s'appuyant sur les principes du développement durable. Les sites d'activités sont essentiels à la vie locale. Leur impact urbanistique, environnemental et paysager sur les territoires n'est pas négligeable.

Le Syndicat Mixte du SCoT des Vosges Centrales, en collaboration avec l'Association des Maires des Vosges, proposent une journée d'information, sur les sites d'activités conçus dans la perspective d'un développement durable.

Le voyage d'études s'adresse aux élus et aux techniciens des communes et des communautés de communes du SCOT pour une rencontre avec leurs homologues, porteurs de projets innovants. Les collectivités œuvrent en effet à la mise en place des sites d'activités et veillent à leur bonne insertion dans l'organisation urbaine des villages, notamment au moment de l'élaboration de leurs documents d'urbanisme.

L'objectif est de visiter des sites innovants où une démarche de réflexion a été engagée sur la qualité urbanistique et le respect de principes de développement durable (bonne intégration urbaine et paysagère, respect du milieu naturel, gestion de l'eau, utilisation d'énergies renouvelables etc.).

Bonne journée à tous !



## Site 1 - ZAC de Remomeix, un site labellisé pour la maîtrise de l'environnement (label PALME)

**Thème :** création d'une zone d'activités de 53 ha  
**Porteurs de projet :** Conseil Général des Vosges

Le Conseil Général des Vosges s'est engagé dans la création d'un parc d'activités dans le cadre d'une démarche PALME (Parc d'Activités Labellisé pour la Maîtrise de l'Environnement) en

partenariat avec la Communauté de Communes de la Fave et la Meurthe. A travers cette initiative, ils inscrivent le développement du parc d'activités dans une logique de développement durable en cherchant à prendre en compte les questions environnementales en amont de tous les aménagements, pour préserver la qualité des paysages et des milieux naturels. Cette zone à vocation industrielle couvre une surface totale de 53 ha.



### Caractéristiques :

- Préservation d'un cours d'eau et d'une zone humide (2,8 ha), recherche de biodiversité dans l'aménagement des espaces verts, entretien différencié des espaces (choix de végétaux avec de longs cycles pour limiter l'entretien).
- Qualité des espaces publics, installation d'une voirie structurante définitive (5 ha de voiries), pistes cyclables en terre du Valtin, etc.
- Dispositif de concertation avec un comité de pilotage (élus, associations, techniciens), à terme poursuite de la mise en place du Système de Management Environnemental, Charte PALME, Certification ISO 14001 en cours, intervention d'un architecte-conseil pour guider les projets d'installation des entrepreneurs.



## Site 2 - ZA de Raves, un exemple d'insertion paysagère

**Thème :** création d'une petite zone d'activités de 3 ha, conçue dans un souci d'intégration paysagère et environnementale.

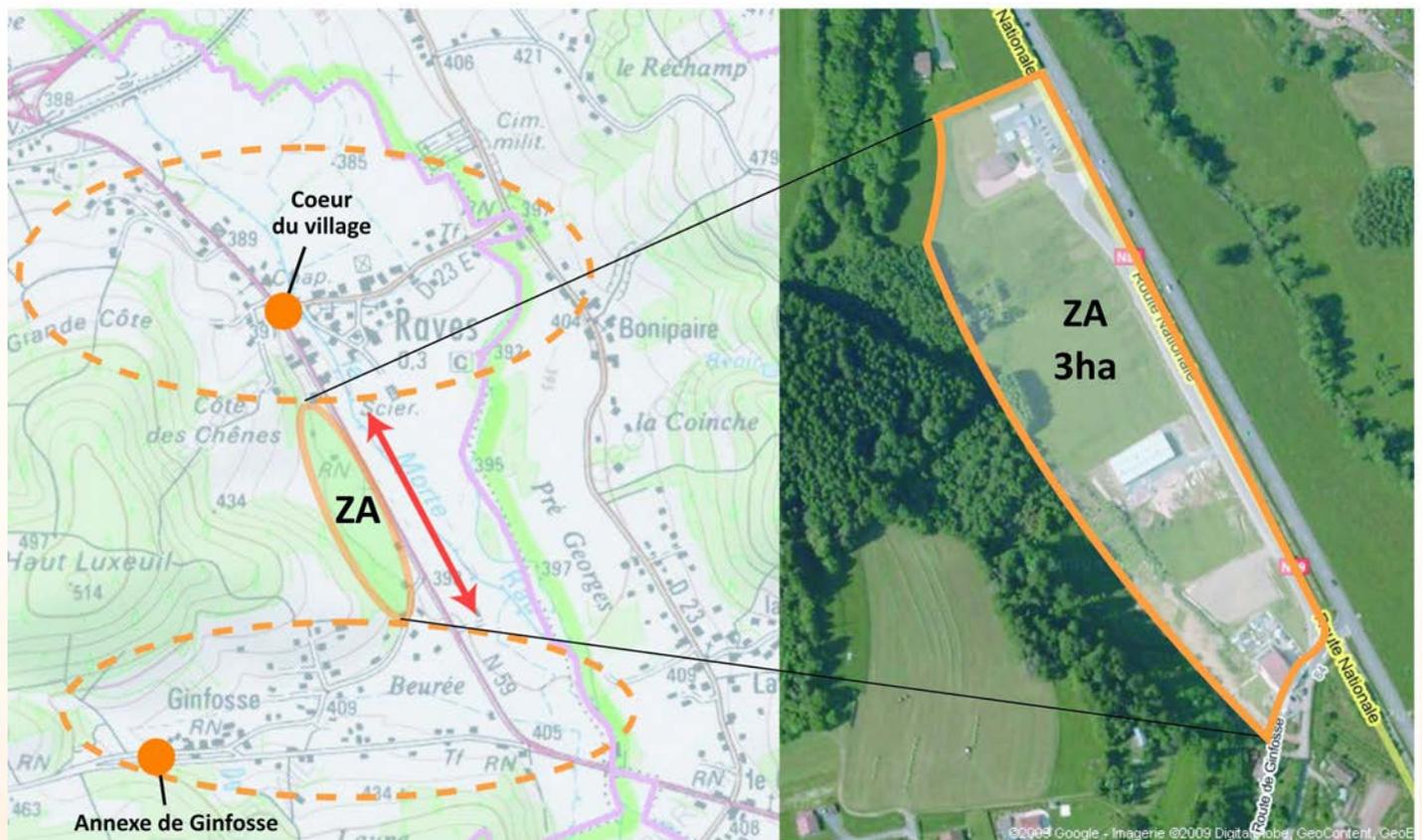
**Porteur de projet :** Communauté de Communes du Val de Galilée

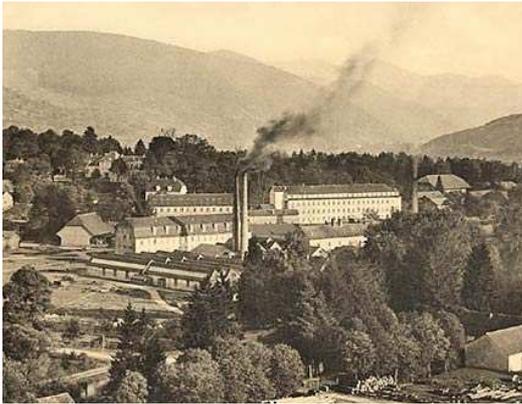
D'après une enquête menée par la CCI de St-Dié, certaines entreprises semblaient vouloir délocaliser leurs locaux pour d'éventuelles extensions et pour réduire les nuisances imposées au voisinage. Les élus ont voulu maintenir le tissu local d'artisans et de petites entreprises. Pour les aider à se développer la Communauté de Communes du Val de Galilée a souhaité s'engager dans le développement d'une petite zone artisanale (3ha). Le choix de la localisation s'est porté sur la commune de Raves qui est à la fois au centre du territoire de la Communauté de Communes et entre le centre du village et son hameau de Ginfosse. L'aménagement de ce petit secteur répondait à trois objectifs : participer à la cohérence du village, contribuer à construire l'image du territoire perçue depuis la RN59 par un bâti de qualité et une composition végétale structurante.



### Caractéristiques :

- Les orientations d'aménagement préconisées privilégient une approche qualitative : le réaménagement de l'entrée principale du site, la réduction de la vitesse de circulation à proximité de la zone, l'implantation d'un cheminement piétonnier pour permettre aux enfants du hameau de se rendre à l'école,
- l'organisation des modes d'implantation du bâti sur les parcelles privés dans le règlement du lotissement,
- la valorisation de la salle communale (salle de séminaires et de réunions, utilisation du parking),
- un traitement végétal homogène des fronts de parcelle, la protection et la valorisation du fond de vallée...





### Site 3 - Wesserling (24 ha), reconversion économique et touristique d'une friche industrielle

**Thème :** reconversion économique et touristique d'une friche industrielle (24 ha) dans un site classé à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.

**Porteur de projet :** Communauté de Communes de Saint-Amarin

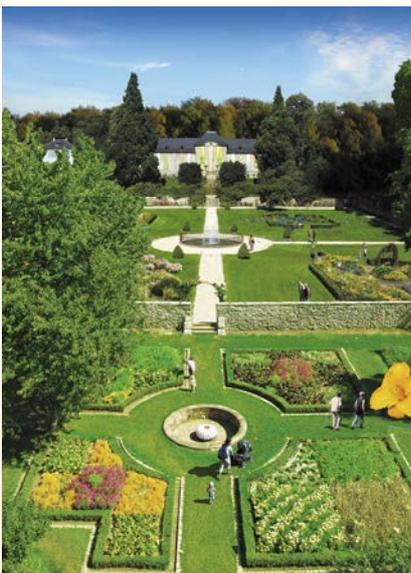
Le Parc de Wesserling s'étend sur une superficie de 70 ha dont 17ha pour le château et ses dépendances, 24 ha d'usine de l'industrie textile et 29 ha de prés et d'étangs. Il constitue l'héritage d'un passé industriel qui a été un des fleurons de l'empire textile Boussac.

La Manufacture a définitivement fermé ses portes en 2003. Depuis 2004, la Communauté de Communes de Saint-Amarin en partenariat avec le Conseil Général du Haut-Rhin développe un projet intercommunal pour redonner un attrait économique et culturel au site de Wesserling afin qu'il soit un moteur de développement durable pour le fond de la vallée. La Communauté de Communes souhaiterait voir s'implanter une centaine d'entreprises qui pourraient employer près de 250 personnes.

**Caractéristiques :**

Deux axes sont privilégiés :

- la valorisation patrimoniale et touristique avec notamment la mise en valeur des jardins et la création d'un musée du textile,
- la valorisation économique grâce à la création d'un grand hôtel d'entreprises de 35 000 m<sup>2</sup> (pépinière d'entreprises, locaux industriels et artisanaux, ateliers d'artistes...).



PARC DE WESSERLING  
MUSÉE TEXTILE

